

## Enjeux socio-economiques et conflits fonciers lies a l'heveaculture dans la region de sikensi (Côte D'Ivoire)

<sup>1</sup>Monsieur Mel Meledje Raymond, <sup>2</sup> Docteur Akmel Meless Siméon, <sup>3</sup> Mel Meledje Raymond, <sup>4</sup>Dr. Simeon Akmel Meless

<sup>1</sup> Maître de Conférence à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké- Côte d'Ivoire

<sup>2</sup> Maître Assistant à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké- Côte d'Ivoire

Lecturer at the University of Bouaké- Alassane Ouattara Ivory Coast, Côte d'Ivoire

Assistant Professor at the University of Bouaké- Alassane Ouattara Ivory Coast, Côte d'Ivoire

### Abstract

Social fact, topic, the hevea exploitation affects both employees of private and public administration that peasants. Result of financial crises and structural adjustments, it resulted in many regions of the Ivory Coast, which Agneby-Tiassa the economic boom to circumvent poverty. The department Sikensi is not spared, as the rubber tree planters swarm in the sub-prefectures, towns and villages. The case Katadji, is one example. If rubber growing part in the daily lives of Katadji (source of income, social mobility), it has also created discomfort situations (land disputes and murders....), Which create disillusionment of these players up 'nowadays.

**Keywords:** land disputes, rubber production, issues, socio-economic, recurrence, murders, Abidji country

### 1. Introduction

L'amélioration des prix du latex d'hévéa au plan international et national a favorisé le développement rapide de l'hévéaculture dans toutes les régions propices à cette activité. Elle a amené les industriels, particulièrement les planteurs villageois et urbains à occuper les terres, pour la réalisation de plantations.

La littérature sur cette réalité riche et abondante, repose sur différentes approches théoriques dont celle sociale. A cet effet, Marie <sup>[1]</sup> affirme que l'hévéaculture est une source de bien-être social. Déjà entre 1880 et 1920, cette culture a favorisé l'amélioration des conditions de vie sociale de la population de Manaus (Brésil). Ce progrès au niveau social se remarque dans une Côte d'Ivoire longtemps dépendante du cacao.

L'avènement de l'hévéaculture est une aubaine, une porte de salut, une source d'élévation sociale pour les planteurs et pour de nombreux cadres de l'administration publique et privée, qui y ont ardemment investi. En Côte d'Ivoire l'hévéaculture apparaît comme l'un des moyens politiques de lutte contre la pauvreté en milieu rural <sup>[2]</sup>.

Le sujet est aussi abordé sous l'angle économique. Ainsi, Yedagne montre que l'hévéaculture représente une source importante de revenus pour les petits planteurs *odzukru*. Elle est devenue une culture de référence qui a transformé le système économique et les conditions de vie économique des acteurs ayant fait leur reconversion. Cette activité a permis à l'Etat ivoirien de renflouer les caisses à hauteur de 413

Millions de francs CFA durant la période 2013-2014. Les cours élevés du caoutchouc justifient la ruée vers l'hévéaculture, et l'engagement manifeste des lagunaires *Odzukru*, vers cette pratique sociale, source de richesse pour le monde rural <sup>[3]</sup>.

Mais cette course effrénée a engendré des situations d'inconfort, dont la gestion est devenue de plus en plus complexe. Elle a exposé les acteurs aux conflits. En Côte d'Ivoire, ces conflits se sont aggravés avec l'intervention des cadres de l'administration publique et privée « planteurs de week-end », et le retour des jeunes déscolarisés à la terre. Les terres dans les zones forestières du Sud-est et ouest sont à risques. Les enjeux socio-économiques qu'offre l'activité hévéicole ont occasionné des meurtres, des pratiques de sorcellerie entre planteurs ruraux et cadres de l'administration, liés à l'acquisition des terres. A cet effet, Mel <sup>[4]</sup> affirme qu' au cours de ces dernières années, l'hévéaculture chez les lagunaires *Ahizi Alladian, Ebrié, Odjoukrou*, est devenue une source de richesse risquée, à cause de la récurrence des vols de productions et conflits fonciers dus aux fréquentes remises en cause des contrats d'occupation foncière qui hypothèquent particulièrement l'avenir des petits planteurs.

A l'instar de nombreuses sociétés, le pays *Abidji* n'est pas épargné. Les données du terrain nous permettent de faire deux constats:

- Premier constat: l'hévéaculture est une activité essentielle chez les *Abidji*.

<sup>1</sup>MARIE G, 1988: <http://www.inra.fr/internet/departements/esr/vie/animations/ecospatiale/pdf/piketty.pdf> [archive] Espace et déforestation. Les enseignements d'un modèle d'équilibre général récuratif avec coûts de transport, CIRAD-Ecopol Pierre Kalck, Histoire centrafricaine.

<sup>2</sup>YEDAGNE A, 2015: *Représentations sociales et pratiques de l'hévéaculture en pays odzukru dans la région de Dabou-* (Côte d'Ivoire), Doctorat unique, Université Alassane Ouattara de Bouake, Côte d'Ivoire.

<sup>3</sup>YEDAGNE A, *ibidem*

<sup>4</sup>MEL R, 2013: «L'hévéaculture en pays lagunaire: Des conflits socio-fonciers aux vols du latex d'hévéa » *In Humanités Gabonaise, Revue internationale des lettres, Sciences Humaines et Sociales*, Les Editions NTsame (Gabon) n°04.

Les populations de *Katadji* s'adonnent à cette activité. Les cultures de rentes, tels que le cacao, le café, le palmier à huile perdent leur valeur au profit de l'hévéaculture, qui intervient énormément dans la vie économique et socioculturelle des producteurs.

- Deuxième constat: l'hévéaculture est une richesse risquée chez les *Abidji*.

Certes, cette activité participe à la vie et du bien être des acteurs. Toutefois, elle est source de situations d'inconfort, dont les conflits fonciers et les meurtres, qui affectent la cohésion sociale. Ces constats soulèvent une question principale: comment les situations d'inconforts (conflits, meurtres) liées à l'hévéaculture, activité essentielle sont-elles gérées par les *Abidji* de *Katadji*? A cette question sont rattachées celles qui sont secondaires:

- Quels sont les facteurs qui motivent l'exploitation hévéicole à *Katadji*? Quels sont les situations d'inconfort, leur impact et les modes de gestion à *Katadji*? Le problème ayant retenu notre attention, c'est la récurrence des conflits fonciers, les meurtres et leurs modes de gestion à *katadji*?

L'objectif de l'étude vise à identifier les déterminants liés à la ruée vers l'hévéaculture, à décrire les conflits fonciers, les meurtres et à expliquer leurs conséquences et modes de gestion. Pour y parvenir, cette recherche repose sur l'approche mixte qui s'intéresse à la vie quotidienne des *Abidji* et aux expériences vécues par ces acteurs. Notre site d'enquête est le village de *Katadji*, situé en pays *Abidji* à 3 kilomètre de *Sikensi*. Cette région de *Sikensi* ou l'Agnéby-Tiassa est située à l'est de la région des grands ponts et compte environ 78.439habitants. *Katadji* regorge plusieurs groupes ethniques (Akan; Gour. Mandé; Krou; Allogènes), dont les ressortissants y exercent plusieurs types d'activités: commerce, agriculture, transport, fonction administrative. Sa population est estimée à 5.848 individus. Le choix des personnes est fonction de certains critères. L'âge nous a permis de retenir les chefs de terre, la notabilité, les patriarches, les personnes ressources, les détenteurs du savoir local. A cela s'est ajoutée la disponibilité des individus. Seules les personnes prêtes à nous fournir des informations sur la réalité sont retenues. L'expérience est également un critère de choix. Nous avons procédé à un choix raisonné, parce qu'il faut cibler les personnes ressources, à même de nous instruire. Au total 28 enquêtés sont concernés par l'étude. Il s'agit des autorités (coutumières, judiciaires, et administratives) et des planteurs d'hévéa dont l'âge est compris entre 26 et 80 ans. Le focus group, premier outil de collecte des données est adressé aux détenteurs du savoir traditionnel, ce qui a permis d'obtenir la version officielle sur les significations sociales et culturelles du foncier rural. L'entretien semi-directif, deuxième outil mobilisé, complément au focus group est administré aux membres de familles, pour recueillir leurs discours sur les conflits fonciers lignagers, les logiques qui sous-tendent les

meurtres. A cela se sont ajoutés les registres relatifs aux conflits fonciers et aux meurtres. Enfin le questionnaire pour saisir les superficies cultivées et les revenus mensuels. Les enquêtes se sont déroulées les jours fastes et les jours fériés aux domiciles des autorités coutumières du village sur la réalité.

L'approfondissement de l'analyse a nécessité des théories, dont la mobilité sociale de Bourdieu et Wacquant <sup>[5]</sup> pour expliquer le changement de position ou statut social. Elle est aussi une structure de relation objective qui oriente les stratégies par lesquelles les acteurs de cette activité hévéicole cherchent individuellement et collectivement à améliorer et à sauvegarder leur position sociale. L'étude s'est également inspirée de la théorie des parties prenantes de Chaty <sup>[6]</sup> pour déterminer l'implication de chaque acteur dans la gestion des conflits fonciers. La première partie identifie et cherche à comprendre les facteurs liés à l'hévéaculture. La deuxième décrit et explique les conflits fonciers, les meurtres, leurs conséquences et modes de gestion à *katadji*.

### 1. La valeur socio-économique de l'exploitation hévéicole à *Katadji*

Pour saisir les logiques des acteurs liées à la ruée vers l'hévéaculture, nous avons interrogé les producteurs. Ainsi, à la question, 'quels sont les facteurs qui motivent la culture de l'hévéa, ils ont répondu:

*L'hévéaculture est devenue aujourd'hui notre source de revenus, parce que le palmier se vend mal. Il peut seul supporter les dépenses; il nous permet de faire face aux charges sociales, aux cotisations de toutes sortes et à la célébration des institutions sociopolitiques. Son rendement est mensuel <sup>[7]</sup>. Les revenus de l'activité hévéicole permettent d'assurer une retraite confortable et dorée, de célébrer le culte des morts et les institutions socio-politiques. L'hévéaculture procure des revenus mensuels à l'exception des deux mois de soudure par an. Les producteurs sont payés comme des fonctionnaires <sup>[8]</sup>.*

De ces propos découlent deux remarques, dont la première rime avec la valeur économique du travail. Les tableaux ci-dessous attestent:

Les données du terrain montrent une progression sensible des superficies arables. En janvier, les superficies étaient estimées à 30 ha. En août, elles ont atteint 160 ha. Parallèlement, les productions mensuelles ont connu la même progression. Sur les 8 mois retenus les tonnages sont passés de 12.400 milliers de tonnes à 48.400 milliers de tonnes. Pour y parvenir, des plantations de cacao et de palmier à huile ont été détruites. Des parcelles de cultures vivrières sont sensiblement réduite au profit de la culture de 'l'or blanc', ce qui pose la question de l'autosuffisance alimentaire. Ces superficies ont permis aux producteurs d'obtenir des revenus, ce qui est indiqué dans le tableau suivant:

<sup>5</sup>BOURDIEU P, WACQUANTL, 1998: Actes de la recherche en sciences sociales, HTML, sur les ruses de la raison impérialiste. Vol 121-122. Mars.

<sup>6</sup>CHATYL, 1999: Eléments de pratique pour l'analyse des institutions. In la méthode en Actes, 253-74, Paris, PUF.

<sup>7</sup> Autorités coutumières

<sup>8</sup> Fonctionnaires, *Abidji* originaires de *Katadji*.

**Tableau 1:** Tonnages mensuels à *Katadji*

Périodes Superficie et production	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Total
Superficies de plus de 9ans	30. ha	45. ha	60. ha	75. ha	95. ha	120. ha	140. ha	160. ha	160. ha
Productions en	12.400. t	15.100. t	20.800. t	25.500. t	29.100. t	34.600. t	40.200. t	48.400. t	48.400. t

Source: ANADER, et Données d'enquête 2014.

**Tableau 2:** Revenus annuels à *Katadji*

Revenus en milliers de francs Sexe	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Hommes	3.141.333F	3.825.333F	5.269.333F	6.460.000F	7.372.000F	8.765.333F	10.184.000F	12.261.333F
Femmes	1.570.667F	1.912.667F	2.634.667F	3.230.000F	3.686.000F	4.382.667F	5.092.000F	6.130.667F
Total	4.712.000F	5.738.000F	7.904.000F	9.690.000F	11.058.000F	13.148.000F	15.276.000F	18.392.000F

Source: ANADER <sup>[9]</sup>, et Données d'enquête 2014, Prix APROMAC <sup>[10]</sup>: 380F/KG

Les données montrent que l'hévéaculture est source de revenus substantiels. Ils sont passés de 4.712.000 francs en janvier à 18.392.000 francs en août, soit une progression de 13.680.000 francs. L'avantage financier que procure cette activité est un facteur justificatif de la ruée vers "l'or blanc". Les résultats du tableau des planteurs et les discours qui les accompagnent, indiquent que l'exploitation d'hévéa a amélioré l'économie des *Abidji*. Elle est un facteur de contribution au développement dans le pays *Abidji*. L'autonomie croissante des personnes accompagne le progrès de cette exploitation. Nous assistons avec elle, à la naissance d'un nouveau type d'organisation sociale qui fait particulièrement appel aux relations d'intérêts. Ce dynamisme économique ou changement social longtemps récusé dans le pays *Abidji* est appelé "l'individualisme *Abidji*" dont les conséquences directes sont l'épanouissement des individus; l'amélioration de l'habitat et le développement du village.

La deuxième remarque concerne l'importance sociale et culturelle de l'exploitation hévéicole. L'analyse des données indique que les revenus issus de cette activité interviennent dans les charges sociales. Ils participent à la scolarisation des enfants <sup>[11]</sup>. En effet, face à la chute drastique des prix des produits de rente (palmier à huile <sup>[12]</sup>), et son corollaire la paupérisation du monde rural, les paysans se sont tournés vers l'hévéaculture, en vue d'assurer les frais d'écolage, les fournitures, l'habillement, l'hébergement, la nourriture de leurs enfants. Ils s'adonnent à cette activité, parce qu'elle leur rapporte des revenus mensuels qui leur permettent de faire face aux besoins sus-énumérés.

Aussi, une expansion rapide de logements modernes est perceptible dans ce pays. Fascinés par le modernisme, (maisons luxueuses), les planteurs s'investissent dans la construction des maisons modernes, l'achat d'appareils électroménagers, de vêtements et parures de qualité. Pour eux, la valeur de l'homme se mesure par l'acquisition ou l'accumulation de biens matériels. Des projets immobiliers ont vu le jour. Débutés en 2012, ils ont permis aux planteurs de devenir propriétaires de villas.

Il existe également une valeur culturelle liée à l'activité hévéicole, car les revenus favorisent la célébration des institutions sociales comme *l'ébitchô* <sup>[13]</sup>, *le déignà* <sup>[14]</sup>. Celles-ci participent à la solidarité, au renforcement des liens sociaux, voire la cohésion sociale. C'est une occasion pour elles de contribuer à l'enrichissement du patrimoine vestimentaire des lignages et participent implicitement à la perpétuation de ces institutions. La célébration de *l'ébitchô*, *le déignà* permet à *l'Abidji* d'acquérir de nouveaux statuts, ce qui fait du récipiendaire un homme respecté de tous. Il acquiert honneur et une position sociale ascendante, lui permettant d'avoir droit à la parole parmi les siens. Il s'agit de l'acquisition de "l'achived statut" pour emprunter le terme à Linton.

Somme toute, les planteurs reconnaissent que l'activité hévéicole génère des revenus substantiels. L'observation de certains projets immobiliers réalisés par des planteurs justifie sa valeur économique. Des enquêtés affirment avoir perçu entre 500.000F et 1.000.000F cfa le mois, quand d'autres gagnent 1.500.000F cfa, malgré la chute drastique du prix au kg. Ce constat, nous permet d'affirmer que les planteurs sont financièrement aisés. C'est la justification de l'assertion de Collin: *l'hévéaculture est une spéculation très rentable en milieu villageois* <sup>[15]</sup>. La ruée des *Abidji* vers cette culture s'explique par le fait que l'hévéaculture procure des moyens financiers incitatifs aux planteurs. Cette activité a transformé des pauvres en hommes riches. Elle leur a permis de quitter leur statut de "cancéreux économiques". L'hévéaculture leur permet de se prendre en charge, de répondre aux besoins familiaux et aux sollicitations sociales, de scolariser les enfants et de participer au développement de leur village.

Elle exprime aussi une situation sociale caractérisée par l'influence des règles sur les comportements des individus, ou un renforcement des valeurs collectives dues à l'affiliation, pour en subir "une qualification sociale". De ce fait, l'hévéaculture chez les *Abidji* est la courroie de transmission de la trame des *Abidji*, car elle leur permet de "disposer d'un instrument de socialisation et de principe de valeurs". Ainsi, hommes et femmes, vieux et jeunes la considèrent comme le moteur de leur mobilité ou leur ascension sociale. L'analyse indique ici que l'hévéaculture intègre *l'Abidji* dans sa société,

<sup>9</sup>ANADER: Agence Nationale de Développement Agricole

<sup>10</sup>APROMAC: Association des Producteurs et Manufacturiers de Caoutchouc

<sup>11</sup> L'hévéaculture fait intervenir ici la théorie du capital humain, laquelle théorie axe son action sur la formation et l'éducation qui sont une sorte de capital.

<sup>12</sup> Le prix au kg du palmier à huile est passé de 120F en 2000 à 40 F voire 30F en 2014-2015, ANADER 2014.

<sup>13</sup> Cérémonie festive des patriarches célébrés en pays *Abidji*

<sup>14</sup> Cérémonie de sortie des jeunes filles en âge de se marier en pays *Abidji* Cérémonie en l'honneur des jeunes filles mariées qui font leur sortie d'enfants

<sup>15</sup>FRANÇOIS C. 2008: « la ruée vers l'hévéa » ne touche pas à mon planteur agriculture tropicale

elle favorise le lien de transmission et l'acquisition d'une richesse sociale. Mais cette activité a occasionné des situations d'inconfort.

## 2. L'hévéaculture, une richesse risquée à Katadji

Cette partie de l'étude vise à décrire les types de conflits, puis à expliquer les conséquences et les modes de gestion. Ainsi à la question: 'quels' sont les déterminants des conflits fonciers liés à l'hévéaculture'. A cette interrogation, les enquêtés ont répondu:

- *L'hévéaculture a entraîné la monétarisation de la terre à Katadji* <sup>[16]</sup>.
- *La possession coûte que coûte d'une plantation d'hévéa, quitte à tuer. Les revenus mensuels incitatifs que procure l'hévéaculture, ont engendré la prolifération des conflits à Katadji* <sup>[17]</sup>.
- *Des frères, des membres de mêmes familles s'affrontent à tout moment. Des familles entières se sont à jamais disloquées, pour des questions de terres, empiètement sur propriété d'autrui, usurpation de terre et des meurtres occasionnés par cette culture au village de Katadji* <sup>[18]</sup>.
- *Pour une question de terre qui nous opposait, mon frère et moi, j'ai dû perdre mystiquement mes deux fils qui avaient ordre de faire prospérer la plantation d'hévéa; et me voici à mon tour paralysé, cloué à jamais sur ce lit: ah hévéa, hévéa dèh hum* <sup>[19]</sup>.

De ces données découlent trois types de conflits:

### ▪ Premier conflit

Il est survenu lorsqu'un chef de famille à Katadji et ses fils ont refusé de partager les revenus mensuels incitatifs d'une plantation d'hévéa issue du système planter-partager <sup>[20]</sup>. Elle est réalisée sur une superficie de 50 hectares. Malgré des discussions initiées pour ramener la paix au sein de cette famille, ce chef, poussé par ses fils et surtout les revenus mensuels environ 6.100.000 <sup>[21]</sup> Fcfa s'opposait à toute négociation. Les interventions de la classe d'âge chargée de la gestion des conflits à Katadji n'ont pas abouti. Pis, la réunion organisée en dernier ressort auprès du patriarche du village Nana, (dieu) sur terre et propriétaire terrien, a révélé l'arrogance du père et de ses fils. Ces derniers affirmaient: *que Dieu descende, il n'est guère question de partager avec un tiers le fruit de cette plantation, parcelle de mes pères et aïeux*. A ces propos, le patriarche leva l'assemblée, abandonnant la famille à son sort. Sept mois après les négociations infructueuses, la famille décida d'en découdre avec l'arrogance et manières de faire et d'agir de leur fils et frère. Une libation fut organisée par celle-ci autour de la plantation, invoquant les mannes des ancêtres disant: *que notre propriété nous revienne si elle nous appartient, et que toute personne se proclamant maître des lieux au détriment de*

<sup>16</sup> Homme, 67 ans, patriarche à Katadji

<sup>17</sup> Homme, 43 ans, cadre à la fonction publique, planteur d'hévéa de 20 ha

<sup>18</sup> Femme, 49 ans, planteur d'hévéa de 30 ha à katadji

<sup>19</sup> Homme, 60 ans, notable du chef, planteur d'hévéa de 40ha

<sup>20</sup> En pays Abidji et à Katadji en particulier, la vente de terre sont proscrite, à cause des conflits fonciers en a point finir qu'elle soulève. Ainsi la population cède alors une portion de terre à une tierce personne ou à un investisseur pour sa mise en valeur. Ce dernier procède à la mise en valeur de cette parcelle, jusqu'à la production. Alors s'effectue le partage avec les propriétaires terriens soit au 2/4, soit au 1/3 selon les accords préétablis.

<sup>21</sup> Données d'enquêtes 2014

*l'intérêt supérieur de la famille que vous avez conçue dans l'unité et la concorde rencontre votre courroux.*

Sept jours plus tard, la libation faite aux mannes des ancêtres, le chef de cette famille et son aîné perdirent mystérieusement la vie, et la plantation fut remise à ladite famille.

### ▪ Deuxième conflit

L'empiètement sur la parcelle d'autrui conduit à un conflit foncier généralisé entre deux familles au village de Katadji. Le conflit survint lorsque deux individus, l'un issu de la famille ABLÔ et l'autre de la famille ASSORY se disputent une parcelle: s'accusant mutuellement d'usurpation de terre, ce qui aboutit de part et d'autre à la destruction de vergers d'hévéa et à des menaces de morts. Cette situation d'inconfort qui s'est créée fait d'urgence intervenir à maintes reprises la classe d'âge chargée des litiges foncier. Mais toutes les solutions proposées et envisagées en vue d'endiguer le mal et mettre fin au conflit, (qui n'a fait que trop durer 2013- 2014), se sont soldées par des échecs. *Que je meure, si je te laisse exploiter ma parcelle* <sup>[22]</sup>, *que mon défunt père m'emporte si tu profites d'un tout petit de cette parcelle* <sup>[23]</sup>. Conduite devant le tribunal de première instance de Tiassalé, elle s'est dégénérée. Livrés à eux-mêmes, les belligérants procèdent à la pratique d'une ordalie au cours de laquelle les ancêtres sont invoqués comme témoins invisibles mais présents. Ils pilent les écorces des arbustes limitrophes pour en boire la décoction, puis les croquer. Mais avant tout, l'individu soumis à cette ordalie doit citer par trois fois le nom de son ancêtre. Ils les appelaient par leurs propres noms. Le premier enquêté affirme:

*Si cette terre ne m'appartient pas que je meurs après avoir bu cette décoction, mais si elle m'appartient, permet que je vive et que je l'exploite mes enfants et moi comme tu l'as fait, avant de nous la léguer* <sup>[24]</sup>. Puis s'accroupit et boit l'ordalie trois fois de la main gauche et trois fois de la main droite, puis se relève enfin. Le second enquêté affirme:

*Si cette terre ne m'appartient pas que je meurs après avoir bu cette décoction. Mais si elle m'appartient que je vive pour l'exploiter. Mais que mon ennemi périsse et morde la poussière, sa famille et lui* <sup>[25]</sup>. Puis il s'accroupit et boit l'ordalie des deux mains selon les principes de cette cérémonie. La séance d'ordalie terminée, chaque individu regagne son domicile respectif. Au soir venu, l'on vient annoncer le décès mystérieux du membre de la famille de cet enquêté étendu sur son lit.

### ▪ Le troisième conflit

Le conflit survint, lorsque l'aîné d'une famille transforme après partage, la parcelle de son cadet en une plantation d'hévéa au profit de ses enfants issus du second mariage. Or ce dernier lui aurait donné la somme de 1.000.000 <sup>[26]</sup> FCFA pour la mise en valeur de cette portion qui lui est dévolue, à cause de son éloignement et de la fonction administrative qu'il exerce dans une ville de la Côte d'Ivoire. Portée devant l'assemblée des membres de gestion des crises foncières dudit village. Il fut demandé à l'aîné de reconsidérer sa position et

<sup>22</sup> Propos rapporté par le premier enquêté de la famille ABLÔ

<sup>23</sup> Propos rapporté par le second enquêté de la famille ASSORY

<sup>24</sup> Homme de 50 ans de la grande famille ABLÔ

<sup>25</sup> Homme âgé de 58ans, issu de la famille ASSORY

<sup>26</sup> Données d'enquête 2014

de rétrocéder la parcelle à son propriétaire. Mais celui-ci rétorqua *avec tout l'argent qu'il possède, il a besoin de cette parcelle pourquoi ?* Cette attitude rencontre la colère de l'assemblée, qui lui intime l'ordre de déguerpir de la parcelle sous peine de bannissement. *Celui-ci quitta l'assemblée en proférant des menaces je vais te t'éliminer, sais –tu qui je suis ?* Profitant des congés, le cadet sous ordre de l'assemblée cultiva sa parcelle, mais au soir d'une journée de dur labeur, ils découvrirent du côté septentrional de la plantation un canari mi- enterré rempli de sang et de plumes de volailles. Ils s'empressèrent, son manœuvre et lui de faire des incantations et prières, en urinant sur l'objet pas commode, comme pour conjurer le sort et le renvoyer à son auteur. Puis retrouvèrent le chemin du retour. Après plusieurs heures de marche, des émissaires venant du village viennent lui annoncer le décès de son aîné baignant dans une mare de sang après avoir avoué son crime. A cette description se greffe une analyse.

L'analyse des données révèle que la récurrence des situations conflictuelles est liée à l'activité hévéicole à *katadji*. Elles sont engendrées par les ventes illicites des parcelles, l'empiètement sur les propriétés d'autrui et l'usurpation des terres. Ces conflits entre propriétaires et acquéreurs, entre les membres des familles et le non-respect des règles juridiques et coutumières rendent alors la gestion de ces situations complexes et paradoxales. Cette gestion reste le plus souvent bloquée non seulement à cause de la radicalisation des positions des acteurs mais aussi, à cause du chevauchement des principes et droits fonciers hétérogènes, aux comportements compromettants de certains acteurs, ou à l'hégémonie de puissance et d'autorité des chefs de lignage [27]. La valorisation de l'hévéaculture par les cours mondiaux a attiré ces dix dernières années, plusieurs acteurs dans les rangs des planteurs d'hévéa: tels les cadres venus de la ville. Mais la possession de la terre, l'accaparement et l'empiètement sur les propriétés d'autrui de force pour la pratique de l'hévéaculture ont rehaussé dans ces communautés villageoises les enchères de la sorcellerie. L'homme est devenu à cet effet un loup pour l'homme. Le lien de famille est rompu au profit de l'intérêt. On retrouve dans ces cas, des familles fragilisées dont la bonne intégration est rompue, car une conjonction de circonstance les a rendues difficiles voire problématiques; d'où la recrudescence des meurtres dans ce processus de création de richesse et de réinvention de la population. Ils se manifestent avec une violence qui les caractérise bien souvent et qui ne connaît pas le moment précis qui les transforme en force qui établit l'ordre. A cet effet, Clara [28] affirme: *Les conséquences seraient aussi sans doute moindres si les enjeux n'apparaissent pas si importants dans le contexte économique actuel.*

Le soulèvement de la jeune génération pour critiquer les abus des autorités lignagères et familiales pour leurs attitudes (la vente abusive des forêts). Ceci est le signe éloquent du changement de statut. La gestion des conflits nés le long de processus de création de ressource avec l'hévéaculture met en confrontation les principes et droits hétérogènes des différents acteurs. Cette hétérogénéité des faits et des positions

hiérarchisées ou minimisées, est préjudiciable à la gestion réelle des conflits. Perroulaz [29] soutient à cet effet:

*Les inégalités réelles constatées dans l'appropriation de l'espace cultivable, auraient d'autres conséquences, si elles n'étaient pas converties en hiérarchies ?*

La dépréciation de la cour arbitrale ou des hommes qui l'incarnent ne peut que favoriser des positions radicales, les enchères de la sorcellerie, la rupture et la mort à *Katadji*. La gestion du patrimoine foncier en pays *Abidji*, indique que la propriété du sol ne peut être totalement absolue. Le droit de propriété est lié à un mécanisme de régulation indexé au collectivisme familial et social. Bien que les titres fonciers soient le plus souvent présentés comme le moyen de fixer les limites des parcelles, c'est plus la nature des droits qu'ils signifient pour ceux qui les détiennent que la surface du terrain, qui leur confère une possible valeur d'échange. L'un des aspects par ailleurs de la complexité de la dynamique foncière à *Katadji*, est le « droit foncier délégué » Delville [30]. Il est un ensemble de mécanismes coutumiers et informels permettant un transfert non définitif du droit de culture sur une terre à un tiers ou à une société, selon les clauses plus ou moins précises: le cas des terres allouées aux cadres de la fonction publique et privée par les communautés villageoises. Mais de l'échec de l'immatriculation comme vecteur de sécurité foncière fait ainsi, dire à Comby [31]: la cause principale de l'insécurité ou des conflits est liée à l'inadaptation des systèmes législatifs au contexte social. Car pour qu'une sécurité foncière soit efficace, elle doit s'imposer « par-le-bas » par l'expérience des populations. Et c'est l'importance de cette donnée dans le développement économique et social qui va emmener la majorité des autorités coutumières et gouvernementales à multiplier les réformes institutionnelles. Or cet échec porte une entorse grave au processus de gestion des conflits initialement institué. Car les acteurs les contournent à tort ou à raison pour se rendre justice eux-mêmes.

## Conclusion

Face à la paupérisation croissante dans les pays africains, les populations des milieux précaires usent d'ingéniosité pour sortir de la misère. La culture de l'hévéa en est une illustration. Activité essentielle, la production du latex d'hévéa constitue une source substantielle de revenus des hommes et des femmes de la localité, puisqu'elle leur permet de satisfaire des besoins physiologiques (nourriture, vêtement, logement, santé), des besoins d'estime et de réalisation de soi [32], synonymes de mobilité sociale (verticale) selon SOROKIN [33]. Malgré cette importance, l'hévéaculture a engendré des situations d'inconfort (des conflits fonciers et des meurtres...), occasionnés par nombre de facteurs dont l'usurpation des espaces cultivables, l'empiètement sur les parcelles d'autrui et

<sup>27</sup>YEDAGNE A, *opt-cit*, p2

<sup>28</sup> CLARA, Cécile, 2004: *De la déscolarisation aux violences anti-scolaires: l'éclairage de l'approche biographique*, CESDIP (CNRS-Ministère de la justice) –IUFM Nord/pas de Calais, Guyancourt –Douai, France.

<sup>29</sup>PERROULAZ Gérard, 2004: *Le rôle des ONG dans la politique de développement: forces et limites, légitimité et contrôle* in Annuaire suisse de politique de développement, volume 23, n°2

<sup>30</sup>DELVILLE, 2002: « sécurisation des droits foncière délégué en Afrique », *IIED/GIET/IRD*.

<sup>31</sup>COMBY J, 2007: « Reconnaître et sécuriser la propriété foncier coutumière moderne » in *étude foncière*, N°128.

<sup>32</sup> MASLOW, A, 1943: Théorie de la motivation humaine, in *Psychological Review*, Paris, Eyrolle.

<sup>33</sup> SOROKIN, P, 1959: *Social and cultural mobility*, New York, Press.

la vente illicite des terres <sup>[34]</sup>, sus évoqués par les acteurs de la production, les chercheurs et autorités judiciaires. La gestion de ces conflits intervient dans les traitements de ces problèmes, pour les endiguer à défaut les minimiser. L'activité hévéicole nécessite une relecture, au travers de la protection des acteurs, par l'acquisition des titres fonciers et le respect des normes de la société

## References

1. AFFOU Y. « Le contrôle de la gestion des terres urbaines et périurbaines en Côte d'Ivoire », *Numéro spécial, Notes et Travaux du GIDIS-CI Actes de l'atelier de Londres*, IRD, 2006.
2. BOBO S. « La sécurisation des droits foncières par le titre au sien des famille dans le centre-ouest ivoirien. Le cas des familles autochtones de bodiba dans la sous-préfecture d'Oumé » *in colloque international: les frontières, de la question foncières-at the frontière of land issues*, Montpellier, 2006.
3. CHAUCHEAU. « Côte d'Ivoire le foncier au cœur des enjeux de reconstruction » *in revue grain de sel*, 2013, N°57.
4. CHAUCHEAU, BOBO S. « La crise de la ruralité et relation entre autochtones et migrants sahéliens en côte d'ivoire forestière » *en autre- terre*, 2005, N°11.
5. COLLIOT-THELENE C. « Violence et contrainte ». In: *Lignes*, 1995, n° 25, mai.
6. COMBY J. « Reconnaître et sécuriser la propriété foncier coutumière moderne » *in étude foncière*, 2007, N°128.
7. CROZIER M, FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1992.
8. FRANÇOIS C. « La ruée vers l'hévéa » ne touche pas à mon planteur agriculture tropical, 2008.
9. FRANÇOIS R. Côte d'Ivoire: « La terre de plus en plus chère ». *In Grain de Sel*, 2008, n°43.
10. HRAELMAKER R. « Agriculture en Afrique tropicale, » fiche technique de l'hévéa, 2008.
11. IBO J. « Les litiges de forêts dans la région de Sassandra: quelles implications ? ». ORSTOM, GIDIS, In: *Crise, ajustement et recomposition en Côte d'Ivoire: la remise en cause d'un modèle*, Colloque international, Abidjan, 1994.
12. KONE M. « Foncier rural et foncier urbain: situations et pratiques socio-foncière en zone de savanes humides et semi-montagneuses ». *Sous-rapport*, 1999 n°6.
13. KOUASSIGAN G. *L'homme et la terre: Droits fonciers et droits de la propriété en Afrique occidentale*, Paris, ORSTOM, Edition Berger-Levrault, 1966.
14. MARIE A. « Les structure familial à l'épreuve de l'individualisation citadine » in M Pilon, 1997.
15. PERCHERON A. *Transmission des valeurs sur la famille*, Paris, P.U.F, 1992.
16. RAYMOND M. « Anthropologie des enjeux de la violence chez les lagunaires de Côte d'Ivoire ». In: *African Sociological Review/ Revue Africaine de Sociologies*, 13, 1, Dept. of Anthropology and Sociology, University of the western Cape, Cape Town, South Africa, 2009.
17. RAYMOND M. « L'hévéaculture en pays lagunaire: Des conflits socio-fonciers aux vols du latex d'hévéa » *In Humanités Gabonaise, Revue internationale des lettres, Sciences Humaines et Sociales*, Les Editions NTsame (Gabon), 2013, n°04.
18. ROCHER G. *L'action sociale* Paris, HMH, 1968.
19. ROBERT C. *La métamorphose de la question sociale*, Paris, P.U.F, 1995.
20. YEDAGNE A. *Représentations sociales et pratiques de l'hévéaculture en pays odzukru dans la région de Dabou-* (Côte d'Ivoire) doctorat unique, Université Alassane Ouattara de Bouake, Côte d'Ivoire, 2015.

<sup>34</sup> Selon YEDAGNE A, les revenus leur permet de se conformer aux us et coutumes, et d'être considérés comme des hommes riches et respectables, des 'Egbrengbi'.